

Bulletin d'inscription / Charte d'engagement

Préambule

La genèse du projet

Après le succès de ses premières éditions dans l'aéronautique et le ferroviaire, Pacte PME va désormais accompagner une trentaine chefs d'entreprises appartenant à la filière de la santé. Ce nouveau programme, baptisé « Destination ETI » s'appuie sur la mobilisation stratégique et pédagogique d'une vingtaine de partenaires industriels, financiers, et associatifs :

- 6 grands groupes (Adecco group, BioMérieux, BNP Paribas, Groupe Vyv, KPMG et Sanofi),
- 5 pôles de compétitivité (Eurobiomed, Genopole, Medicen, Lyonbiopole, Silver innov),
- 7 réseaux associatifs et territoriaux (CCI Val de Marne, Comité Richelieu, LEEM, France Biotech, Mabdesign, Silver Innov, Villejuif Biopark),
- 1 organisme public de soutien à l'export (Business France).

Ce programme d'accompagnement, qui vise à soutenir la croissance et la compétitivité de ces entreprises, démarrera au mois de novembre 2018 pour plus d'un an.

Les objectifs du programme

L'objectif du programme est de stimuler une relation partenariale durable et globale entre les PME accompagnées et des grands donneurs. Ce programme a surtout pour ambition de soutenir la croissance et la compétitivité de ces PME en proposant des prestations d'accompagnement complémentaires aux programmes de renforcement existants.

Ce programme innovant reposera sur un appui stratégique fort aux dirigeants des PME intégrées au dispositif ainsi que des formations actions sur des thématiques opérationnelles.

Il s'organisera autour d'un diagnostic initial réalisé par Pacte PME, de dix sessions collectives d'accompagnement (a minima) réparties sur une durée de quinze mois et accueillies par les partenaires du programme, ainsi que de l'adhésion à la communauté Destination ETI (constituée des écosystèmes des partenaires, participants et intervenants des promotions précédents) suite à la fin du programme.

La présente charte a pour objet de formaliser les engagements réciproques des parties prenantes du programme de renforcement de PME, les partenaires du projet et le dirigeant de PME.



Engagements partagés

Clause de confidentialité

Les partenaires du projet (ci-après dénommés le Prestataire) s'engagent, aux termes du présent engagement, vis à vis des dirigeants de PME (Ci-après dénommé le « dirigeant de PME ») à respecter et à faire respecter par ses employés et collaborateurs les obligations suivantes :

- Le Prestataire s'engage à utiliser les informations et documents¹, quelles que soient leurs formes (notamment orale, papier, numérique, audio, vidéo) ou leur contenu, qui lui sont remis par le dirigeant de PME ou dont il prend connaissance, dans le strict cadre des prestations qu'il réalise pour le compte du dirigeant de PME ; le Prestataire s'interdit notamment toute utilisation des informations et documents pour son compte personnel ou pour le compte de tiers ;
- Le Prestataire s'engage à ce que les informations et documents soient protégés et gardés strictement confidentiels et soient traités au minimum avec le même degré de précaution qu'il accorde à ses propres informations confidentielles de même importance ;
- Le Prestataire s'engage à ce que les informations et documents ne soient pas divulgués ni susceptibles de l'être directement ou indirectement à tout tiers ;
- Le Prestataire s'engage à maintenir les formules de copyright et autres insertions de droit de propriété figurant sur les documents communiqués, quelle que soient leur forme (papier, numérique, audio, vidéo), qu'ils s'agissent d'originaux ou de copies ;
- Le Prestataire s'engage à éviter que les informations et documents ne soient ni copiés ni reproduits, ni dupliqués en partie ou en totalité, sur quel que support que ce soit, lorsque de telles copies, reproductions ou duplications ne sont pas directement liées à l'exécution des engagements contractuels entre les parties ;
- Le Prestataire s'engage à restituer immédiatement à première demande, ou à détruire après accord du dirigeant de PME, toutes les informations et documents et leurs éventuelles reproductions, duplications, copies.
- Le présent engagement est pris par le Prestataire sans limite de durée.

¹ Les informations et documents constituent l'ensemble des données stratégiques, financières, liées aux ressources humaines de la société nécessaires à la bonne réalisation du diagnostic stratégique réalisé par le Prestataire.



Engagements réciproques

Les engagements des partenaires du projet

Les partenaires du parcours d'accompagnement s'engagent de façon unanime :

- à communiquer de façon adaptée, régulière et transparente avec l'ensemble des personnes associées au parcours,
- à proposer une offre adaptée et de qualité aux besoins de la PME,
- à mobiliser des moyens techniques et des outils pédagogiques innovants dans la mise en œuvre du parcours d'accompagnement,
- à être réactif tout au long du parcours d'accompagnement,
- à assurer un accompagnement de qualité auprès des dirigeants de PME quelle que soit le format d'accompagnement dispensé,
- à atteindre les objectifs qui seront fixés suite au diagnostic, sous forme d'indicateurs SMART (Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini),
- à mesurer régulièrement la satisfaction des dirigeants de PME sur la qualité des outils proposés, des méthodes mises en œuvre et aux résultats obtenus.

Les engagements du dirigeant de la PME

Dans le cadre du projet d'accompagnement et de renforcement de PME, il est attendu que le dirigeant de PME s'engage :

- à participer activement au projet et à mobiliser ses équipes, à mettre en œuvre la méthodologie définie par la présente charte d'engagement,
- à participer (majoritairement en présentiel, et à distance si cela est possible) aux modules du programme (formations, ateliers, conférences, etc. auxquels la PME se sera engagée à participer), à toutes les réunions d'étapes et de bilan final,
- à compléter les enquêtes de satisfaction suite à la mise en place des modules du programme d'accompagnement et de renforcement,
- à collaborer avec tous les intervenants du projet (interlocuteurs mis à disposition par les partenaires du projet) de façon active, transparente et permanente,
- à mettre à disposition toutes les informations ou documents nécessaires à la mise en œuvre du projet à impliquer son personnel dans la mise en œuvre du projet avec une communication interne sur la démarche, l'avancement et les résultats obtenus,
- à permettre à une partie de ses collaborateurs de bénéficier de jours de formation, si nécessaire,
- à respecter le planning de réalisation : en ne modifiant pas les dates d'intervention des consultants et des interlocuteurs mis à disposition par les partenaires du projet et en ne modifiant pas le calendrier des formations sauf accord préalable avec les intervenants,
- au règlement d'une contribution financière de 4 500 € H.T. à l'acceptation de la présente charte d'engagement,
- à prendre en charge l'ensemble des frais annexes liés au parcours (déplacements, etc.).



ATTESTATION D'ACCEPTATION DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e):

Agissant en qualité de :

Au nom et pour le compte de la société :

Dont le siège social est à :

.....

Atteste avoir pris connaissance des conditions de réalisation des prestations définies dans la présente charte et m'engage à ce qu'elles soient appliquées par la société que je représente dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours d'accompagnement de PME Destination ETI Santé de Pacte PME.

Fait le, à

Signature du dirigeant de l'entreprise

Je soussigné(e): M. François PERRET

Agissant en qualité de : représentant de l'ensemble des partenaires et directeur général de Pacte PME

Au nom et pour le compte de la société : Pacte PME

Dont le siège social est à : 32 rue des Jeûneurs 75002 PARIS

Atteste avoir pris connaissance des conditions de réalisation des prestations définies dans la présente charte et m'engage à ce qu'elles soient appliquées par l'ensemble des partenaires que je représente dans le cadre de la mise en œuvre du Parcours d'accompagnement de PME Destination ETI Santé de Pacte PME.

Fait le, à

Signature du représentant des partenaires